

ASSEMBLÉE NATIONALE

3 novembre 2023

PLF POUR 2024 - (N° 1680)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N ° II-3906

présenté par

M. Seitlinger, M. Kamardine, M. Bazin, M. Portier, M. Le Fur, Mme Corneloup et M. Ray

ARTICLE 35**ÉTAT B****Mission « Défense »**

Modifier ainsi les autorisations d'engagement et les crédits de paiement :

(en euros)

Programmes	+	-
Environnement et prospective de la politique de défense	0	0
Préparation et emploi des forces	0	0
Soutien de la politique de la défense	0	10 000 000
Équipement des forces	0	0
préparation des forces aux catastrophes climatiques (<i>ligne nouvelle</i>)	10 000 000	0
TOTAUX	10 000 000	10 000 000
SOLDE	0	

EXPOSÉ SOMMAIRE

L'insécurité climatique croissante doit être considérée comme une question de sécurité nationale. Cet amendement a donc pour objet de préparer nos forces aux catastrophes climatiques à venir.

En effet, selon les projections climatiques 2023 de l'Union pour la Géoscience Européenne, qui regroupe un panel de 19 000 scientifiques et experts, le réchauffement climatique va entraîner des canicules fréquentes, longues et sévères, un assèchement significatif des sols et une diminution considérable des ressources en eau, induisant ainsi une menace hybride dès 2030. Cette situation impose à nos forces armées de se réadapter stratégiquement et opérationnellement dès maintenant.

À titre d'exemple, les États-Unis disposent de la Federal Emergency Management Agency (FEMA), qui relève du Département de la Sécurité intérieure et dont la mission est de répondre aux défis sécuritaires et humanitaires que ces catastrophes entraînent.

Dans ces circonstances, nous proposons de créer une nouvelle ligne budgétaire intitulée "Préparation des forces aux catastrophes climatiques", dont les crédits permettraient, entre autres, la formation à la gestion des catastrophes naturelles, la résilience des infrastructures, le développement de technologies prédictives et l'anticipation des conflits liés aux ressources naturelles.

Cet amendement propose d'abonder de 10 millions d'euros en autorisations d'engagement et en crédits de paiement le programme 212 Soutien de la politique de la défense, action 4 Politique immobilière, vers une nouvelle ligne nommée "Préparation des forces aux catastrophes climatiques".